



AFF - INFOS

Publication mensuelle

21 juillet 2026

EDITION SPÉCIALE « INCENDIES »

LA FORÊT D'EXCEPTION S'EST EMBRASÉE !

Un évènement majeur dans son histoire

Jamais le massif forestier de Fontainebleau n'a connu un tel dommage. C'est avec une peine immense que nous constatons les dégâts causés à ce joyau. En quelques jours, 10 % de la forêt domaniale de Fontainebleau et un tiers de la forêt domaniale des Trois Pignons ont été tragiquement frappés.

● Trois Pignons (secteur de Noisy)

L'incendie s'étend au tiers sud de la forêt domaniale des Trois Pignons. Plusieurs zones d'intervention restent actives, la végétation encore verte pouvant alimenter des reprises de feu.

● Secteur de la Faisanderie

Le périmètre concerné s'étend sur plus de 600 hectares, jusqu'aux abords de la route Ronde.

Atteinte à la biodiversité

Au-delà des pinèdes particulièrement touchées, le feu a déjà parcouru deux réserves biologiques, la réserve intégrale des Béorlots et la réserve dirigée de la Haute-Borne. Il y a dans ces zones des chênes pubescents, des hêtraies, des pinèdes, mais aussi des landes humides et des landes sèches. Les secteurs de la lande de la Poulette et de la Vallée chaude, qui abritent des milieux très spécifiques, ont aussi été touchés.

La restauration du couvert forestier prendra du temps. Il faudra d'abord évaluer les dommages et des besoins de plantation, dans le contexte du changement climatique pour implanter les essences adaptées.

Les parcours de promenades, les sites d'escalade, les GR1 et 11 et les sentiers balisés par les AFF (25 Bosses, sentier bleu n°8 et n°7 en partie, sentier des carriers), ainsi que le sentier de l'art rupestre sont calcinées).



Franck Desprez - Communication Sdis77



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)





AFF - INFOS

Publication mensuelle

2/4

ACCÈS A LA FORÊT

Pour votre sécurité, **ne pénétrez pas dans les zones incendiées**

- La faune sauvage déplacée a besoin de retrouver ses repères
- Les services de secours et sapeurs-pompiers continuent de sécuriser la forêt en noyant les zones incendiées et les points chauds
- Le sol forestier, très particulier, continue de se consumer en profondeur (feu de tourbe)
- Le réseau racinaire des arbres est brûlé et les arbres sont déstabilisés : certains peuvent tomber, même longtemps après la fin de l'incendie.

Afin de garantir la sécurité de tous et de permettre la poursuite des opérations de lutte et de surveillance, **l'intégralité de la zone incendiée demeure fermée au public jusqu'à nouvel ordre.**

COMMENT SE MOBILISER (source ONF)

• Bénévolat et propositions d'aide

Un **formulaire** a été mis en place afin de centraliser l'ensemble des demandes de bénévolat et d'aide dans les prochaines semaines et prochains mois.

N'hésitez pas à le partager dans vos réseaux et auprès de vos administrés

• Abreuvoirs en forêt et sauvegarde de la faune sauvage

Depuis le début des incendies, nous avons reçu de nombreuses questions sur la mise en place d'abreuvoirs pour la faune sauvage.

Cette envie d'aider est profondément positive et témoigne d'une réelle préoccupation pour les animaux touchés par cette catastrophe.

Mais en milieu naturel, les gestes qui semblent les plus évidents ne sont pas toujours les plus adaptés.

C'est pourquoi l'Office national des forêts, la LPO Île-de-France, l'ANVL et Faune Alfort souhaitent rappeler quelques recommandations communes :

Installer un abreuvoir



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)





AFF - INFOS

Publication mensuelle

3/4

Les AFF remercient l'ensemble des **services mobilisés** (ONF, SDIS, communes) ainsi que leurs **bénévoles** qui se sont engagés à différents niveaux face à ce terrible incendie (communication, informatique, secrétariat, maraudes en forêt...).



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)





AFF - INFOS

Publication mensuelle

4/4

DONS POUR LA RESTAURATION DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

- Les AFF lancent un **appel aux dons** pour contribuer à la restauration de la forêt de Fontainebleau, sa végétation, sa biodiversité, faune et flore ainsi que les sentiers de promenades balisés par les AFF.

Vous pouvez effectuer votre don **via notre site internet**

Dons pour la restauration de la forêt



ou par **virement bancaire** à notre compte au

Crédit Agricole de Brie Picardie FR76 1870 6000 0097 5135 7580 013

Notre association étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficierez de la **déduction fiscale** de votre don de votre revenu imposable.

- Dans le cadre de sa collecte nationale pour la forêt française, la **Fondation du patrimoine** lance une **collecte spéciale pour replanter la forêt de Fontainebleau**, monument du patrimoine naturel français, en partenariat avec l'ONF, la ville de Fontainebleau, le département de Seine-et-Marne et la région Île-de-France, que vous pouvez également relayer

Sauvons la forêt de Fontainebleau !



Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)

